



Le canton de Soleure et la Confédération verseront 13,8 millions à l'aciériste Stahl Gerlafingen, en difficulté, sauvant provisoirement des centaines d'emplois. Le groupe s'est engagé en retour, notamment à rester en Suisse. (SOLEURE, 18 SEPTEMBRE 2023/CHRISTIAN BEUTLER/KEYSTONE)

# La politique industrielle helvétique, un sujet sensible

**PARLEMENT** Le maintien de l'attractivité du pays a fait l'objet d'une session extraordinaire lundi au Conseil national. Les élus ont adopté des motions concernant l'imposition minimale des entreprises et l'assurance contre les risques à l'exportation

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

Les droits de douane appliqués par les Etats-Unis aux produits suisses sont officiellement revenus au même niveau que ceux qui concernent les exportations des voisins de la Suisse. Mais après une année marquée par de multiples rebondissements, et surtout de sévères déconvenues, l'abaissement à 15% est loin de dissiper les craintes concernant l'attractivité économique de la Suisse. D'autant qu'à ces taxes s'ajoutent d'autres inquiétudes concernant la force du franc ou encore l'imposition minimale des entreprises de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), appliquée par la Confédération.

Depuis le mois d'avril et le début de la politique douanière agressive de Donald Trump, les appels à prendre des mesures ne manquent pas mais les solutions concrètes ont peiné à se dessiner. Lundi, une session extraordinaire consacrée au renforcement de la place industrielle suisse et au maintien du pouvoir d'achat a eu lieu au Conseil national, à la demande du groupe UDC, du groupe libéral-radical et du groupe des Vert-e-s. Mais si le besoin de garantir l'attractivité économique de la Suisse dans un environnement perturbé ne fait pas vraiment débat, les pistes de solution ne font pas l'unanimité.

Si ces discussions ont mis un point en évidence, c'est que la question d'une politique industrielle reste un sujet sensible. Venue défendre un postulat demandant au Conseil fédéral un rapport sur les sec-

teurs stratégiques clés et des pistes de solution pour lutter contre la désindustrialisation, Sophie Michaud Gigon (Les Vert-e-s/VD) s'est d'emblée défendue de soumettre au vote l'adoption d'une politique industrielle. Une posture qui a, semble-t-il, convaincu les autres élus, puisqu'il a été adopté malgré la réponse du conseiller fédéral Guy Parmelin pointant l'échec relatif de ce type de politique dans d'autres pays.

De fait, l'essentiel des motions examinées lundi portait sur l'amélioration des conditions-cadres. Face aux droits de douane, la résilience des entreprises suisses a été régulièrement mise en avant. Mais ces derniers mois, l'expression d'une forme de lassitude face à la succession des crises s'est faite de plus en plus fréquente parmi les entrepreneurs. «On ne peut pas se contenter de se réjouir de la faculté de notre industrie d'être résiliente. Il faut aussi lui offrir les meilleures conditions-cadres possibles pour que cela se poursuive», a souligné le conseiller national Damien Cottier (PLR/NE), venu défendre une motion visant à moderniser la loi encadrant l'assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV).

## Cadre législatif jugé trop étroit

Cette institution a pour objectif d'assurer les entreprises dans leurs opérations d'exportation de biens et de services, contre un défaut de paiement ou un problème de livraison par exemple, en complément de l'offre privé. Pour l'élu neuchâtelois, le cadre législatif helvétique est cependant trop étroit et l'offre de prestation de la SERV doit pouvoir être élargie pour faire face aux difficultés actuelles. Un point de vue partagé par le Conseil fédéral, qui a soutenu cette motion, la seule parmi celles présentées lors de cette session. Elle a été adoptée par la Chambre basse.

Le Conseil national a en revanche rejeté la motion de Bruno Walliser (UDC/ZH) demandant au Conseil fédéral d'élaborer une proposition visant à instaurer un plafonnement des coûts réglementaires pour les PME. «Selon une projection de l'USAM, la réglementation publique coûte environ 70 milliards de francs, soit 10% du PIB», a pointé l'élu zurichois. Ces derniers mois, les milieux économiques ont régulièrement appelé les autorités fédérales à assouplir les règles imposées aux entreprises.

## Réticences du gouvernement

L'objectif de la proposition était de limiter les charges financières supplémentaires induites par de nouvelles lois ou traités internationaux pour les PME. En réponse, Guy Parmelin a souligné qu'une motion similaire avait déjà été examinée il y a 2 ans mais que cette proposition impliquait une modification de la Constitution et présentait le risque de créer différentes classes de lois. En parallèle, deux motions concernant l'application de l'imposition minimale de l'OCDE ont été adoptées malgré les réticences du Conseil fédéral. L'une demandant une modification de l'ordonnance d'application et une autre l'élaboration d'une stratégie renforçant l'attractivité économique de la Suisse, notamment par des incitations fiscales.

Pour le Conseil fédéral, la première de ces motions fait courir des risques aux entreprises suisses en empêchant une application uniforme de cette taxation minimale, puisque, en cas de sous-imposition, elles peuvent être imposées par des Etats tiers. Une position partagée par la faïtière Economiesuisse. Quant à la question des incitations fiscales, le Conseil fédéral a rappelé qu'un rapport sur la question du maintien de l'attrait de la Suisse doit être rendu au premier semestre 2026. ■